

LE REGLEMENT DU T.F.F. 2010

Article 1 - Désignation

L'association « Beb's Events » organise un tournoi de Football à 7, s'adressant aux catégories 18 ANS (majeurs) et Séniors. Cette manifestation se déroulera le samedi 3 juillet et le dimanche 4 juillet 2010 sur les installations sportives du FC Metz (Plaine Technique Saint Symphorien). L'édition 2010 est la deuxième édition du Tournoi « Foot à 7 » Facebook (T.F.F).

Article 2 - Fonctionnement

L'organisation de ce tournoi est confiée à l'association « Beb's Events », composée d'un Conseil d'Administration de 5 membres. Le bureau du Conseil d'Administration comprend 3 membres.

Article 3 – Inscription des équipes

Pour chaque équipe, l'inscription s'adresse, sauf dérogation exceptionnelle du bureau du Conseil d'Administration, à une délégation de 10 joueurs.

Article 4 - Assurances et responsabilités

Chaque équipe inscrite sera responsable des assurances diverses couvrant les risques de vols, d'accidents, responsabilité civile de ses joueurs. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité à cet égard. Le Comité d'organisation recommande très vivement de ne laisser aucun objet de valeurs, type caméscopes, appareils photos, téléphones portables, consoles de jeux portables, matériels high-tech, bijoux, etc. à porter de vue.

Article 5 - Terrains

Les matches de ce tournoi seront disputés sur 4 ½ terrains synthétiques.

Article 6 - Arbitrage

Les arbitres seront des arbitres officiels de la Ligue Lorraine de Football.

Article 7 - Joueurs

Les joueurs/joueuses participant(e)s au tournoi peuvent être licencié(e)s ou non et doivent être né(e)s avant le 03/07/1992.

Article 8 - Procédure de qualification

Il sera établi une liste officielle dûment remplie et signée. Les noms, prénoms, numéros de maillots des 10 joueurs devront correspondre avec ladite liste. Elle sera remise le jour du tournoi, la vérification de l'identité de chaque joueur/joueuse sera effectuée en leur présence et muni à cette occasion d'une pièce d'identité. A l'issue de cette vérification, aucun joueur ne pourra intégrer une équipe en cours de tournoi même si son nom était présent sur ladite liste. Un(e) joueur/joueuse ne peut participer à la même édition du T.F.F. qu'avec une seule équipe.

Article 9 - Commission du tournoi

En ce qui concerne les règles du jeu, tous les matches seront joués conformément aux lois du jeu du Football à 9 sauf en ce qui concerne les points stipulés dans le présent règlement (voir article 12). Le comité d'organisation a institué une commission du tournoi, qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus.

Cette commission est composée des personnes suivantes :

* Président : Bertrand ANTOINE

* Membres : Sébastien Le Rouvillois, Jérôme HUMBERT, Benoît SCHNEIDER et Jonathan KRAFFT.

Si nécessaire, la commission du tournoi fera un rapport à l'association nationale correspondante et/ou aux organismes de football départementaux et régionaux (DMF / LLF).

Article 10 - Réclamations et contestations

Tout différent d'ordre technique ou disciplinaire sera jugé par la commission sportive du tournoi. Les réclamations et appels devront être adressés à la Commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante. La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain. Toutes réserves sur la qualification des joueurs ou d'ordre technique seront à formuler avant la fin de la rencontre opposant l'équipe éventuellement fautive à celle éventuellement lésée. La décision prise par la Commission du tournoi sera rétroactive en ce qui concerne la qualification des joueurs/joueuses dans le strict respect des procédures décrites dans l'article 7 du présent règlement.

Article 11 - Éthique et fair-play

De nombreux bénévoles et arbitres œuvrent dans l'ombre à la réussite de cette manifestation. Aussi, le comité d'organisation attend de ses participants un comportement Fair-Play. En cas de manquement grave aux règles de savoir-vivre, de convivialité et de sportivité, incontournables selon nous, la Commission sportive du T.F.F. dans l'intérêt de tous, se réserve le droit d'appliquer des sanctions allant jusqu'à l'élimination de l'équipe fautive.

Article 12 - Règles et sanctions

En cas d'exclusion, le joueur sera forcément suspendu pour le match suivant. Pour les autres cas d'exclusion, il pourra être disqualifié pour la suite du tournoi, après réunion d'une commission dans le strict respect de l'article 10.

Article 13 - Équipements

Chaque participant devra porter les tenues fournies par l'organisateur. Chaque équipe disposera d'un jeu de maillots numérotés de 1 à 10. En cas de problèmes, le responsable du déroulement de la compétition indiquera l'équipe qui endossera les chasubles prévues à cet effet.

Article 14 - Engagements

Le comité d'organisation a limité le nombre d'équipes participantes à 32. Celles-ci seront réparties en 8 poules de 4 équipes : A / B / C / D / E / F / G / H. La composition des groupes sera identique à celle de la Coupe du Monde 2010.

Article 15 - Système de points

A l'issue de chaque match, il sera attribué : 4 points (victoire) / 2 points (match nul) / 1 point (défaite).

Article 16 - Modalités de départage

Les équipes seront classées dans chaque poule de 1 à 4. En cas d'égalité, sera classée avant, l'équipe qui aura :

- * La meilleure différence de buts particulière.
- * La meilleure différence de buts générale.
- * Le plus grand nombre de buts marqués.
- * Série de 5 tirs aux buts selon le règlement officiel FFF / FIFA.

Article 17 - 1ere phase

Les 32 équipes sont réparties en 8 poules de 4 équipes : A / B / C / D / E / F / G / H et rencontreront en formule championnat les équipes de leur groupe.

Les équipes classées aux deux premières places de chaque poule (en cas d'égalité de points, l'article 16 est appliqué), resteront en lice pour le **Tournoi Principal** (places 1 à 16).

Les équipes classées aux troisièmes et quatrièmes places de chaque poule (en cas d'égalité de points, l'article 16 est appliqué) disputeront le **Tournoi Consolante** (places 17 à 32).

Article 18 - 2e phase, dite de classement

Places 1 à 16 du Tournoi Principal

<http://www.bebsevents.fr/principal.jpg>

Places 17 à 32 du Tournoi Consolante

<http://www.bebsevents.fr/consolante.jpg>

Article 19 - Durée des matches

Tous les matches se dérouleront en deux périodes de 12 minutes. La mi-temps durera 2 minutes.

Article 20 - Récompenses

La Coupe récompensant le vainqueur du tournoi sera remise en jeu l'année suivante. Seront également récompensés: la meilleure attaque, la meilleure défense, l'équipe la plus fair-play, le meilleur buteur et le meilleur gardien.